

1938
Montréal
3ème partie

Revue du Québec Industriel

Vol. III

Numéro du printemps
NORTHERN ELECTRIC COMPANY LIMITED



No 1

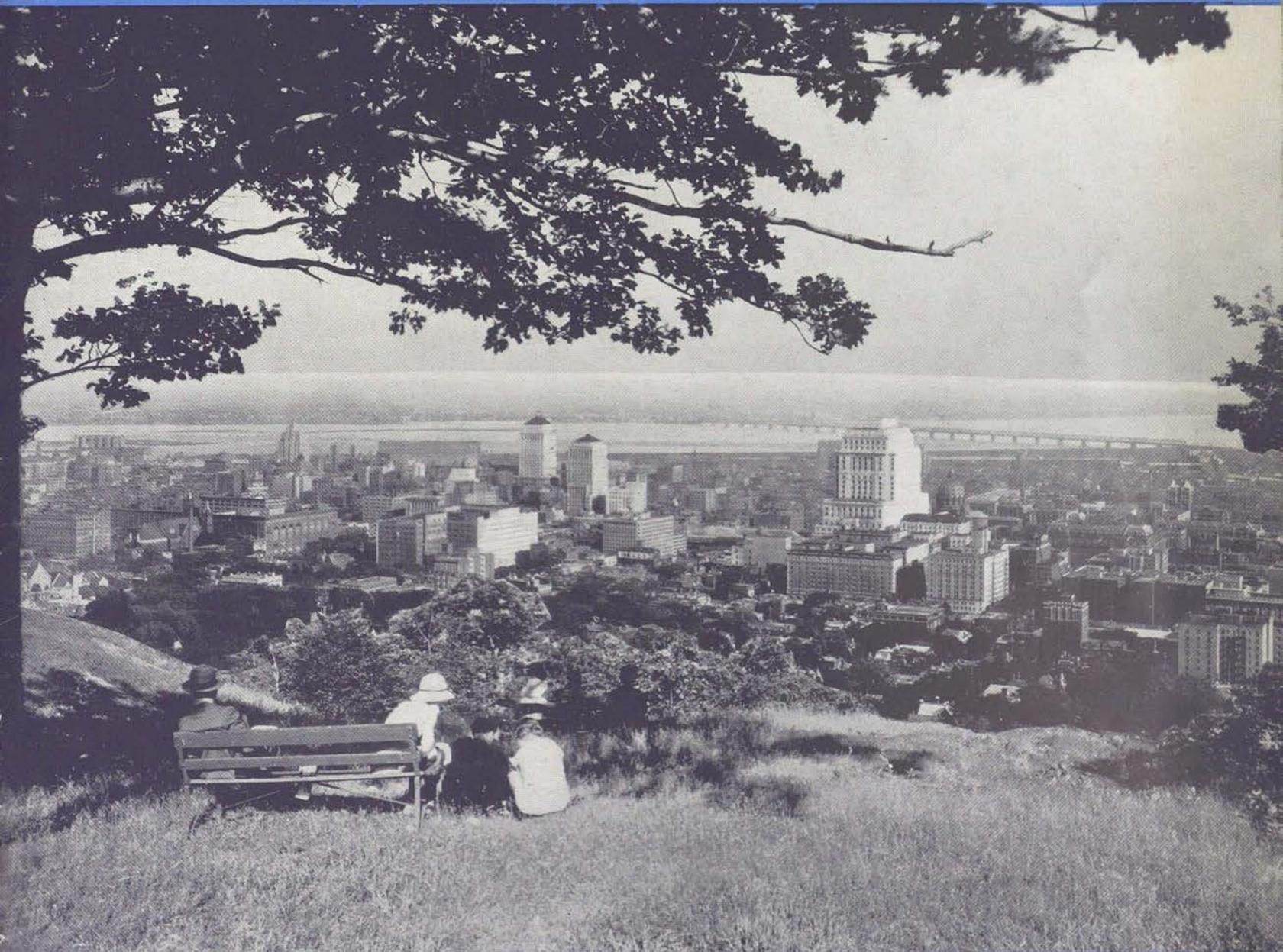


Photo C.P.R.

S'il revenait aujourd'hui sur le Mont Royal, Jacques Cartier verrait un spectacle bien différent de celui qu'il aperçut il y a quatre siècles. Une cité immense a remplacé la forêt qui couvrait alors les rives du grand fleuve.

V. 43.2-43

Publiée par la

Compagnie **Northern Electric** Archives de la Ville de Montréal Limitée
Québec MONTRÉAL Sherbrooke

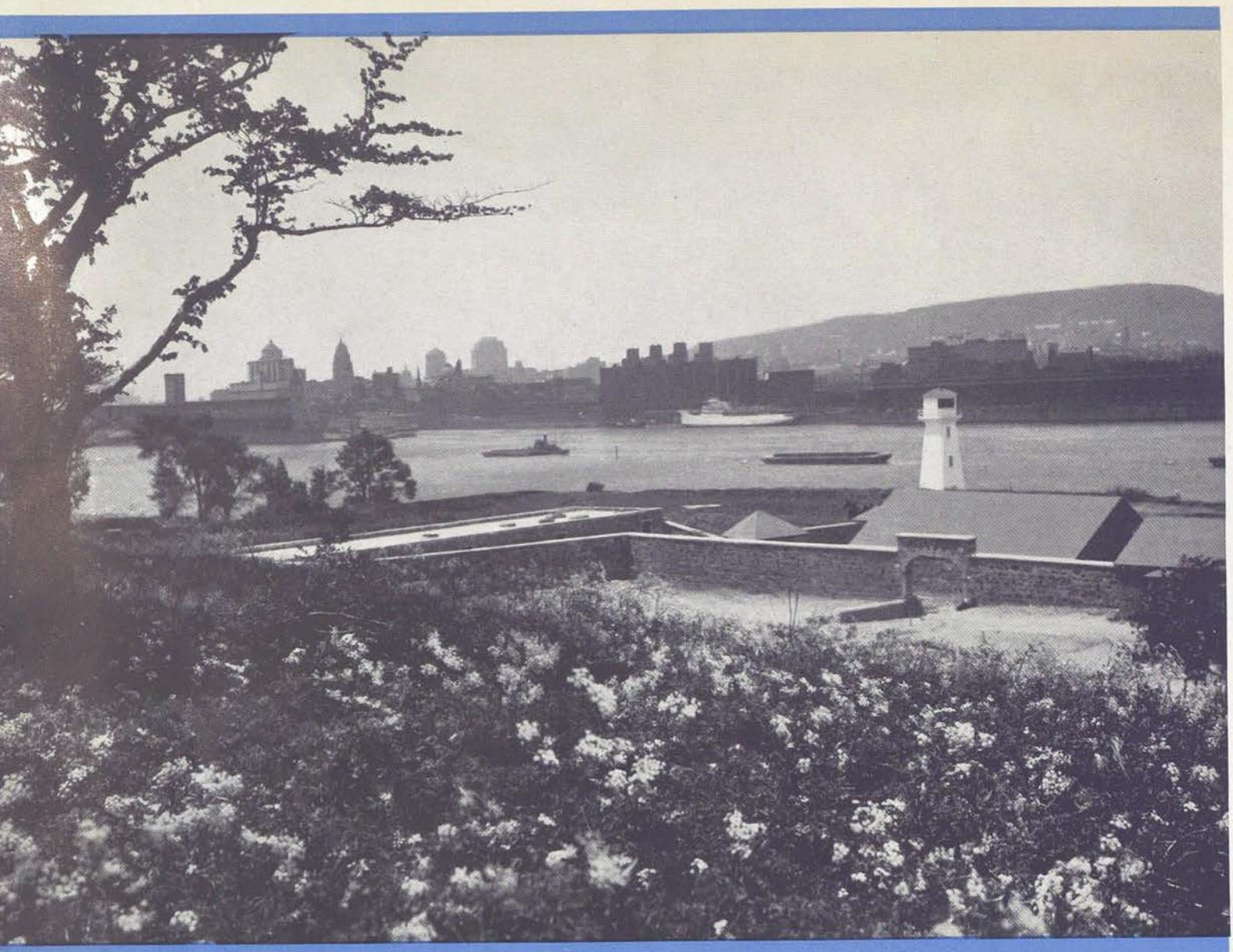


Photo C.P.R.

Au printemps, les pelouses de l'île Ste-Hélène se couvrent de fleurs, comme au temps où Maisonneuve dirigeait les destinées de Ville-Marie.

Avant-propos

■ DANS ce numéro, le premier de l'année 1938, nous traitons de nouveau de la ville dont l'histoire et le développement industriel pourraient fort bien faire le sujet de plusieurs livraisons de cette publication.

Déjà, dans deux numéros de LA REVUE, nous avons parlé de Montréal, métropole du Canada et deuxième ville française du monde. Nous avons traité des industries qui écoulent surtout leurs produits au

Droits réservés 1938.

pays et de celles dont les affaires d'exportation sont liées au développement du vaste port de Montréal.

Nous parlerons maintenant du groupe très important des industries textiles.

Comme par le passé, nous n'insistons guère dans ces pages sur le rôle joué par la Northern Electric; sur ses progrès, qui ont marché de pair avec ceux de Montréal et de la province tout entière. Toutefois, nous

croions que l'appréciation du public pour l'œuvre de la Northern Electric démontre amplement que nous sommes reconnus comme une importante organisation provinciale et que notre histoire s'identifie avec celle du développement industriel du Québec.

Paul F. Sive
Président.

L'Industrie du Vêtement à Montréal

Elle procure du travail à plus de 25,000 personnes

par Yvon-R. Tassé, I.C.

■ Il n'y a pas d'industrie plus importante à Montréal que celle du vêtement. Tant pour la valeur de la production que pour le nombre d'employés ou pour la quantité d'établissements, elle occupe la première place et bien haut la main. Plus du quart des personnes employées dans les usines de la ville le sont dans celles du vêtement, plus du quart de la production manufacturière de la cité vient de ces établissements et plus du tiers des manufactures de la ville se rangent sous la classification: industrie du vêtement. Bien plus, elle occupe plus de 60% des femmes de la ville travaillant dans l'industrie.

Répartis de par toute la ville, les quelque 1000 établissements qui la composent donnent de l'emploi à près de 25000 personnes, nombre qui n'a pas diminué proportionnellement aux autres industries pendant la dépression, mais qui s'en est tiré sensiblement augmenté.

L'industrie du vêtement, on se l'imagine facilement, se divise en de nombreuses sections. On pourrait

la décrire en suivant le processus de fabrication des vêtements, c'est-à-dire depuis le moulin qui file le coton, la laine ou la soie, passant par celui qui les tisse, puis les nettoie, les teint, les taille et en fait les divers vêtements que nous portons, jusqu'à ceux qui laveront ou nettoieront ces vêtements pour les garder en aussi bonne condition qu'au début. Ce serait certes une classification intéressante mais où manqueraient certains chaînons qu'on ne trouve pas à Montréal et qui ne ferait pas ressortir si bien l'importance de chaque groupe parmi les industries montréalaises. Nous adopterons plutôt une division par produits et nous les classerons par ordre d'importance à Montréal.

Au premier plan, et ce, au premier plan de toutes les industries de Montréal, vient la confection pour femmes et enfants. Répartie entre 305 établissements, elle emploie plus de dix mille personnes et la valeur brute de ses produits touche les \$32 millions. C'est pratiquement toute la production de la province de

Québec pour femmes et enfants, et elle représente les 3/5 de la production du Canada. Le rival le plus proche de Montréal est Toronto mais cette ville devrait doubler sa production avant d'égaliser celle de Montréal.

Les produits de ce groupe sont avant tout des manteaux avec ou sans fourrures puis des robes de soie ou autre matériel. Exemple de support mutuel, ce groupe emploie surtout des femmes dans ses ateliers.

La grande majorité des établissements sont petits, occupant moins de 50 personnes chacun, mais on rencontre quelques grandes usines employant plusieurs centaines de personnes, entre autres, D'Allaird Mfg. Co. sur la rue Laurier, Canadian Waist Co. Ltd sur la rue de l'Hôtel de Ville, Ideal Dress Co. Ltd sur la rue St-Laurent et quelques autres.

La deuxième place parmi les industries du vêtement doit naturellement appartenir aux messieurs. La con-

Vue prise d'un avion et montrant le quartier le plus important de la métropole du Canada.

Photo C.P.R.





La rue Ste-Catherine en regardant vers l'ouest. C'est l'artère principale de Montréal, le long de laquelle sont établis les plus grands magasins.

Photo C.P.R.



fection pour hommes occupe le quatrième rang parmi les industries de la cité et ses quelque trois mille deux cents employés produisent pour plus de six millions de dollars d'habits de laine et de manteaux. Là encore, Montréal est à l'avant-scène, produisant près de la moitié du Canada. Toute la province produit plus de 60% du Canada.

Dans ce groupe, les établissements sont moins nombreux, près d'une centaine, mais plus importants. Nous ne mentionnerons que Crown Pant & Sportwear Co., rue Ste-Catherine ouest, The T. Eaton Co. Ltd, rue Bleury, The Freedman Co., rue Ste-Catherine ouest et Society Brand

Clothes, rue Atlantic à Outremont.

C'est avec plaisir que nous voyons les deux groupes ci-dessus, aidés par les établissements des autres provinces, suffire pratiquement à la consommation canadienne. Il y a en effet très peu d'importation de vêtements tout faits pour hommes ou pour femmes. Un seul item déroge à cette loi, les mouchoirs. Pourquoi? Nous ne pouvons le comprendre, mais c'est un fait que presque tous les mouchoirs dont se servent les Canadiens viennent de l'étranger.

En troisième place, la 12^{ème} parmi les industries de la ville, viennent les filés et tissus de coton. Cette fois la production est concentrée dans quatre

établissements, ceux de la Dominion Textile Co. Ltd, appelés Colonial Branch, rue St-Ambroise, Hochelaga Branch, rue Notre-Dame est, Merchants Branch, rue St-Ambroise et Mount Royal Branch, rue St-Patrick. C'est la plus grosse entreprise du genre au Canada et nous sommes heureux de constater que plus de 90% de ses actions sont détenues au Canada. Fondée en 1905 par le merger de plusieurs compagnies, elle produit toute une variété de tissus de coton éru ou teint qu'elle vend aux manufacturiers de chemises, salopettes, etc.

De nombreuses autres usines du groupe filés et tissus de coton sont situées dans la province de Québec et leur production arrive au joli total de \$42 millions, soit 70% de la production canadienne.

La quatrième place est occupée par la mercerie pour hommes. Ce sont des manufactures de chemises, salopettes et cravates. Encore là Montréal et la province de Québec sont à l'avant, cette dernière produisant près de la moitié du Canada tandis que Montréal fournit plus du quart. Les établissements sont assez considérables et emploient plusieurs centaines d'ouvriers. En tête viennent Canadian Converters Co. Ltd., rue Lagauchetière, Tooke Bros. Ltd., rue De Courcelles et Union Overall Mfg. Reg., rue Papineau.

A nouveau dans ce groupe d'industries, la production canadienne suffit à la consommation et les importations sont insignifiantes.

Suit le groupe des objets en fourrure. On sera sans doute étonné d'apprendre que sa production dans tout le Canada ne dépasse pas \$12 millions par année après avoir souvent lu que le Canada était une importante source d'approvisionnement de fourrure pour l'univers. L'explication vient du fait que notre production de manteaux de fourrures est pour la consommation domestique et que la grande majorité de nos exportations de fourrures consiste en peaux vertes ou traitées mais non finies sous forme de manteaux ou autre vêtement. Ces peaux sont vendues à l'encan de fourrures qui se tient chaque année, à Montréal depuis 1920, donnant ainsi à notre ville une importance internationale comme centre de fourrures.

Une autre surprise nous est réservée. Sait-on quel est l'animal dont la fourrure est la plus employée au Canada? C'est le lapin. Traitée et teinte, elle prendra sans doute toutes sortes de noms mais il n'en demeure pas moins que la moitié des peaux tannées au Canada sont des peaux de lapin.

(Suite à la page 9)

Montréal 1938

La bourgade fondée par Maisonneuve est devenue la métropole du Canada et la deuxième ville française du monde

par **Jean Limoges**

■ A son deuxième voyage au Canada, Jacques Cartier remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la bourgade de Hochelaga, bâtie au pied d'une montagne qu'il nomma mont Royal, après s'y être rendu en compagnie de ses gens et d'un grand concours de sauvages. De cette montagne, Cartier ne vit que le village indien, un cinquantaine de maisons entourées d'une triple palissade en bois et, tout autour, des prairies et

des champs de maïs. Cela se passait en 1535.

Quand, soixante-quinze ans plus tard, Champlain vint à Montréal, ce village sauvage qui comptait plusieurs milliers d'habitants avait complètement disparu.

Au mois de janvier 1643, huit mois après qu'il eût fondé Villemarie, M. de Maisonneuve se rendit à la montagne, accompagné des colons de la ville nouvelle, pour y ériger une

grande croix de bois qui devait, nous apprend l'historien Camille Bertrand, marquer un lieu de pèlerinage.

Non loin de la haute croix métallique construite voici quelques années, à l'endroit où le fondateur de Montréal planta la sienne, s'arrondit en hémicycle le belvédère du mont Royal. Est-il permis d'imaginer à cet endroit la rencontre de Cartier et de Maisonneuve et de se les représenter, appuyés côte à côte, au parapet du rond-point, par un beau dimanche après-midi de l'an 1938, sous un ciel de bleue porcelaine. Derrière eux se presse la foule des promeneurs du dimanche. Devant eux, c'est la ville que l'un a découverte et que l'autre a fondée et que tous deux regardent avec des yeux émerveillés. Se peut-il que, du grain de senevé ait germé pareille moisson?

Haut: Le Château de Ramezay, qui servit de résidence aux gouverneurs de Montréal sous le régime français, est aujourd'hui un musée où ont été réunies de précieuses reliques du passé.

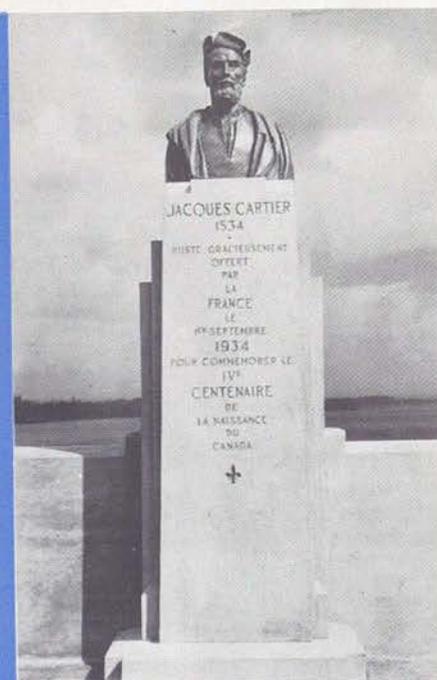
Bas: Le Marché Bonsecours présente un spectacle pittoresque et varié les jours de marché, alors que les cultivateurs des environs viennent offrir leurs produits à la population de la ville.

Photos C.P.R.



Buste de Jacques Cartier érigé sur le pont gigantesque qui relie Montréal à la rive sud du Saint-Laurent. Il fut offert par la France pour honorer la mémoire du découvreur du Canada.

Photo C.P.R.



Comment, du village indigène, cette ville industrielle, commerciale et chrétienne est-elle sortie? On peut, en donnant libre cours à son imagination, mais sans perdre pour cela de vue la vérité historique, ni la psychologie des deux célèbres interlocuteurs, supposer que Cartier s'intéresse davantage au progrès industriel et en particulier au spectacle vraiment impressionnant qu'offre à certaines époques de l'année le port de Montréal, tandis que Maisonneuve, le mystique chevalier de la Vierge, entreprend le calcul fantastique du nombre de clochers qui se dressent sous le ciel bleu.

Cartier, en effet, était un homme pratique qui tout en plantant des croix et en évangélisant les sauvages, ne négligeait pas la traite des pelleteries. Mais, c'était surtout et par-dessus tout un marin de grande envergure, versé dans tous les secrets de la navigation.

Au temps de Cartier, les goélettes seules étaient en usage. Il a accompli à bord de minuscules voiliers de longs et périlleux voyages. On peut facilement se figurer l'admiration que lui inspire le port de Montréal avec ses dimensions spacieuses, ses élévateurs à grains et surtout ses innombrables paquebots.

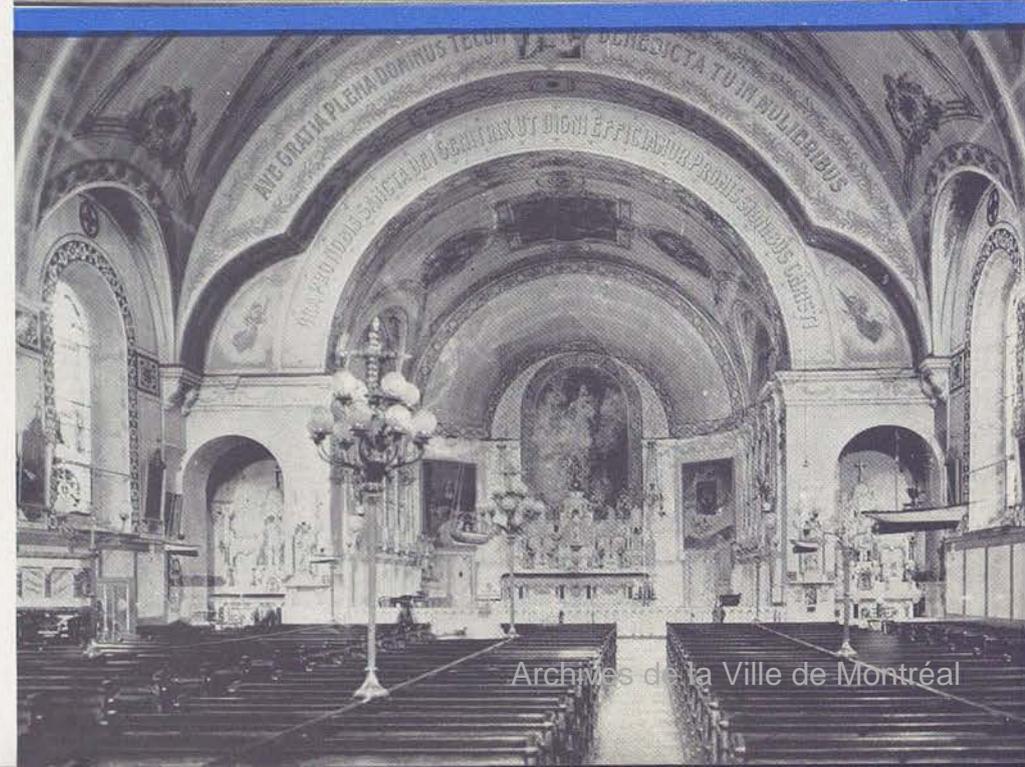
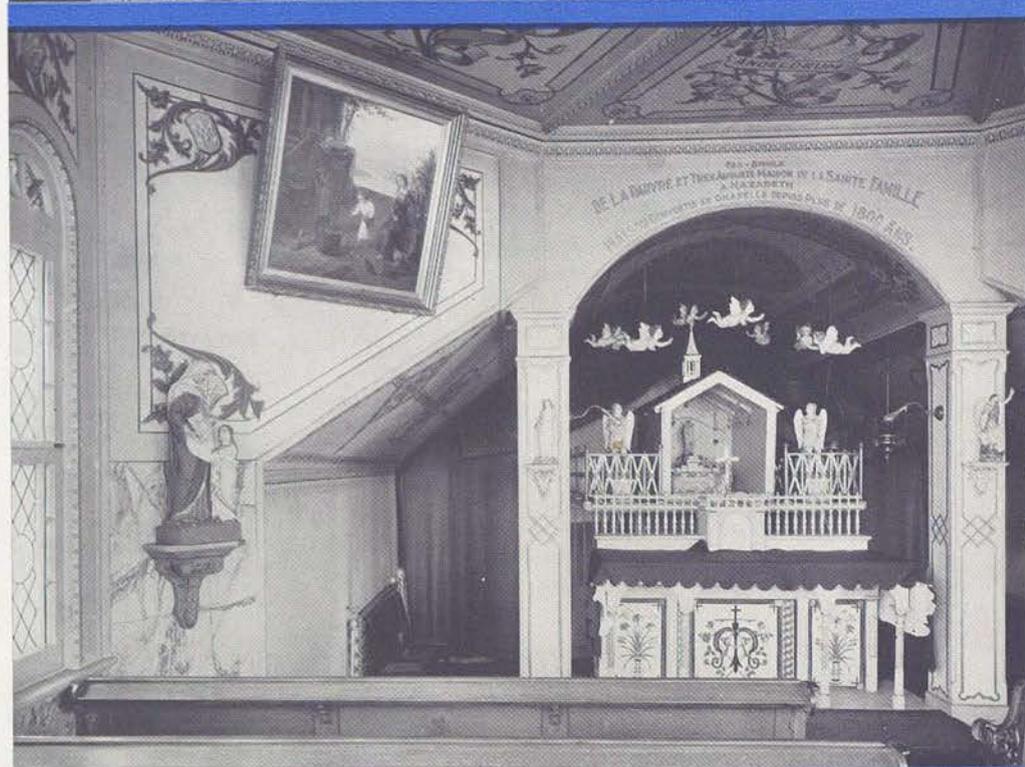
On a quelquefois surnommé Montréal la ville des églises. Si l'on doit juger de la piété de ses habitants au nombre prodigieux des clochers et des dômes qui surmontent ses églises catholiques et protestantes, des croix qui dominent ses chapelles, ses oratoires, ses collèges, ses couvents et ses institutions de charité, M. de

Haut: Notre-Dame de Bonsecours, la petite église des marins à Montréal. Du haut de la tour, une statue de la Vierge tend les bras vers le port et semble bénir les navires qui partent pour les océans lointains.

Centre: Intérieur de la petite chapelle située dans la partie supérieure de l'église.

Bas: Intérieur de l'église Notre-Dame de Bonsecours. On remarque, suspendus dans la nef, de petits bateaux présentés comme ex-voto par des marins de différentes nationalités.

Photos C.P.R.



Maisonneuve peut se déclarer satisfait.

Il n'est donc pas téméraire de supposer que cette conversation échangée entre deux personnages, si intimement liés aux débuts de la métropole canadienne, se termine par des félicitations réciproques et bien méritées.

Comme nous avons déjà publié deux articles* dans notre revue sur le Montréal d'autrefois, il est bien temps que nous nous occupions de celui d'aujourd'hui, du Montréal qui, dans quatre ans, célébrera le tricentenaire de sa fondation.

Au recensement de 1929, sa population se chiffrait à 1,071,057 habitants, dont 695,069 de langue française. Montréal est par conséquent la deuxième ville française du monde. C'est aussi une ville cosmopolite. Quelques statistiques en donneront une idée plus précise. Le diocèse de Montréal comprend 114 paroisses et 4 dessertes, ces dernières ne servant que durant l'été. Sur ces paroisses il y en a 18 pour les catholiques de langue anglaise et deux pour les Italiens. Mais les Hongrois, les Syriens, les Ukranien, les Tchecoslovaques, les Lithuaniens, les Polonais, les Allemands et les Chinois ont aussi la leur. Huit confessions protestantes y ont une ou plusieurs églises dont les adeptes sont d'origine anglaise, écossaise, allemande ou scandinave. Les Juifs sont très nombreux. Ils ont leurs synagogues, leur hôpital et leurs institutions de charité.

On compte à Montréal trois Com-

* *Revue du Québec Industriel* — Juin — Juillet 1936, Vol. 1, No 4. Janvier — Février 1937, Vol. 11, No 1.

Le Forum, centre sportif fameux où se sont illustrés maintes fois les membres de la célèbre équipe de hockey, "Les Canadiens".

Photo C.P.R.

missions scolaires: catholique, protestante et juive. La Commission scolaire catholique a sous sa juridiction 226 écoles où 121,467 élèves se sont inscrits durant l'année scolaire 1934-1935. Les collèges classiques sont au nombre de sept. L'enseignement secondaire non-catholique se donne au Lower Canada College et dans les High Schools.

L'Université de Montréal, indépendante de l'Université Laval de Québec depuis 1920, comprend sept Facultés et deux Ecoles, sans compter les écoles affiliées ou annexées. L'Université McGill a six Facultés et quatre Ecoles affiliées.

Si Montréal est une ville industrielle, c'est davantage, et surtout grâce à son port, une cité commerciale.

"Montréal, écrit M. Raymond Tanghe, détient le record d'être le port de mer le plus éloigné de la mer; en le quittant, il faut naviguer 1,000 milles avant d'atteindre l'Océan, et cette distance constitue à la fois un avantage et un désavantage. L'avantage découle du fait qu'il est à l'intérieur des terres le point le plus avancé où la navigation océanique reste un mode de transport économique." Parmi les plus sérieux désavantages, mentionnons le fait que la navigation n'est possible que sept mois par année et l'existence des chenaux qui rendent plus grands les dangers d'échouage ou de collision que si le navire prenait la haute mer en quittant le port. Il va sans dire, d'ailleurs, que toutes les précautions possibles sont prises pour éviter de semblables accidents. Le port a huit milles et demi de longueur. Il

peut abriter en même temps 125 vaisseaux, c'est-à-dire toute une flotte. Le port n'étant ouvert qu'une partie de l'année, un outillage perfectionné s'efforce de compenser à la brièveté de la saison de navigation. C'est pourquoi on a installé trois grands élévateurs à grains. Lorsqu'ils fonctionnent ensemble, ils peuvent charger 265,000 boisseaux à l'heure et recevoir, en même temps, 140,000 boisseaux. Montréal offre aussi toutes les facilités qu'on puisse désirer pour l'approvisionnement du charbon.

Selon M. Tanghe, "deux obstacles influèrent sur l'orientation des rues: la Montagne et l'étendue marécageuse entre Verdun et Lachine, où passent le Canal de Lachine ainsi que diverses lignes de chemin de fer. La Montagne est maintenant encerclée par l'agglomération. Outremont, Notre-Dame de Grâce, s'agrippent à ses flancs jusqu'à l'extrême limite permise par les règlements municipaux. Quant au second obstacle, après avoir longtemps refoulé les habitations vers le fleuve, il a été petit à petit surmonté et s'est couvert de grandes usines, fonderies, chantiers de constructions métallurgiques auxquels le bon marché d'un terrain difficilement utilisable pour d'autres fins permet de s'installer."

Le quartier où s'installèrent jadis les premiers colons de Ville-Marie est encore le plus peuplé, mais seulement durant le jour. Ce n'est plus un quartier de résidence. C'est là qu'on trouve l'Hôtel-de-Ville, le Palais de Justice, l'Hôtel des Postes, le siège social des banques, les magasins de gros, les bureaux des avocats et des financiers.

L'urbanisme n'a guère fait de progrès et on a eu tort de ne pas suivre



quelques-unes des excellentes suggestions faites, voilà maintenant un quart de siècle, par l'honorable J.-A. Nantel dans son livre intitulé: *la Métropole de demain*. Cependant, la Commission Métropolitaine ne reste pas inactive de sorte que, de ce côté aussi, il y a de l'espoir. La nouvelle architecture en faveur pour nos édifices publics, tend à donner à Montréal l'aspect d'une cité américaine. Par ailleurs, la construction et l'alignement des cités-jardins qui s'échelonnent depuis le fleuve jusqu'aux flancs du Mont-Royal, rappellent plutôt la meilleure tradition anglaise. Les villas escaladent la montagne, les autos s'en rapprochent de plus en plus et le tramway du chemin Shakespeare nous conduit à son sommet sur lequel un immense chalet-restaurant a été construit. L'on regrette cette invasion tout en se l'expliquant, car le Mont-Royal est pour la population de Montréal un lieu de promenade unique au monde, surtout à cause de sa proximité. En outre, ne craignons pas de le dire, de l'Observatoire du Mont-Royal et de celui de Westmount on a, par un

temps clair, une vue qui, pour la beauté, ne le cède en rien à celle que l'on peut contempler de la colline de Fiesole et qui s'étend sur Florence et toute la vallée de l'Arno, pas plus qu'à celle de Grenade admirée des hauteurs de l'Alhambra.

On peut alors apercevoir les ponts nombreux qui joignent l'île de Montréal au reste de la province de Québec. Ces ponts sont au nombre de treize. Ils mériteraient une étude spéciale, car quelques-uns sont fort beaux. Contentons-nous de dire que huit d'entre eux sont à la disposition du public voyageur et que les cinq autres appartiennent aux compagnies de chemins de fer. Ce sont les ponts: Charlemagne, Victoria, Jacques-Cartier, Caughnawaga, Honoré-Mercier, le Bizard, Sainte-Geneviève, Viau, Cartierville, les trois ponts de Sainte-Anne de Bellevue et celui qui franchit la rivière des Prairies entre Bordeaux et Laval-des-Rapides.

Au point de vue administratif la ville de Montréal est régie par un Conseil composé du maire et des trente-cinq conseillers ou échevins

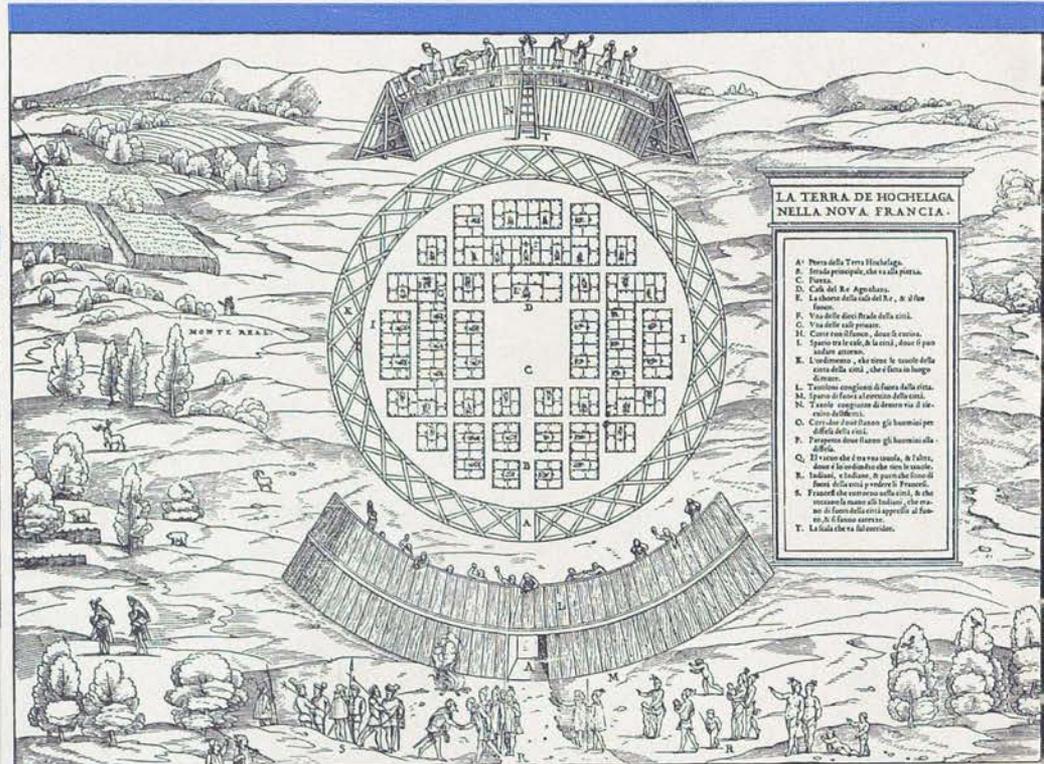
qui représentent les trente-cinq quartiers de la métropole. Depuis le début du XXe siècle, nous assistons à un mouvement de concentration.

Entre le début du siècle et l'année de la crise, on a beaucoup construit à Montréal et nous ne pouvons espérer tout nommer en un si court espace. Parmi les plus heureuses initiatives signalons: l'Institut du Radium, l'Institut Neurologique de McGill, l'organisation du Jardin Botanique de Maisonneuve, la construction d'églises (au premier rang desquelles il faut placer l'Oratoire Saint-Joseph), d'hôpitaux, de maisons d'éducation, de marchés, de tunnels, de viaducs, d'un second Palais de Justice, d'hôtels, de banques, de l'immeuble de la Compagnie du Téléphone, de la gare Jean-Talon et l'installation de la centrale des avertisseurs d'incendie qui fonctionne au parc Jeanne-Mance.

En voilà assez, il nous semble pour donner de Montréal, ville cosmopolite, port de mer, cité commerçante et industrielle, une idée suffisante de son importance actuelle.

Cette grosse pierre, que l'on voit rue Sherbrooke, près de la rue Metcalfe, marque le site du village indien d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en 1535. Il comptait 50 grandes maisons logeant chacune plusieurs familles qui vivaient de la culture et de la pêche.

Photo C.P.R.



Montréal en 1535. Ce dessin curieux et très peu connu représente le village indien d'Hochelaga tel que le vit Jacques Cartier lors de son voyage à Montréal. Il fut exécuté d'après la description du célèbre navigateur malouin et publié à Venise en 1563 dans la Collection des Voyages de Ramusio.



Le Musée Historique Canadien, construit il y a quelques années à la Côte-des-Neiges. On y voit, reproduites avec des personnages de cire grandeur naturelle, diverses scènes de la Bible, ainsi que certains épisodes de l'histoire du Canada.

Photos A.S.N. par courtoisie du C.P.R.

L'Industrie du Vêtement à Montréal

(Suite de la page 4)

Nous avons à peine besoin de mentionner les principales maisons que tous connaissent: Chas. Desjardins & Cie Ltée, Holt Renfrew & Co. Ltd et James Coristine & Co. Ltd.

Vous ne saviez probablement pas que Montréal produit les deux-cinquièmes des chapeaux et casquettes du Canada. C'est bien ce que les statistiques prouvent cependant. Toutes ces coiffures, il y en a pour quatre millions et demi de dollars manufacturées à Montréal, viennent de 65 établissements, le plus important étant la Canadian Hat Mfg. Co. rue Peel.

La bonneterie et les tricots occupent la place suivante. Les établissements cette fois sont moins nombreux, vingt-cinq, mais plus importants. Faisons mention de Grover Knitting Mills Ltd, rue Moreau, et de Knit-to-Fit Mfg. Co. Ltd, rue Parthenais.

Immédiatement après vient l'industrie de la teinturerie, du nettoyage

et blanchisserie. Quarante-deux établissements en tout à Montréal, les plus connus Dechaux, Léveillé, Burnett, Queen's et enfin la série de petits magasins récemment ouverts sous le nom de Paul's Service Stores et autres.

Nous en arrivons maintenant à plusieurs groupes de moindre importance par la valeur totale de leur production ou par la proportion qu'ils représentent de la production canadienne mais qui sont constitués à peu près exclusivement par quelques gros établissements.

Il n'y a que huit établissements venant sous la classification de producteurs de sacs en coton ou en jute et la production montréalaise de deux millions et demi de dollars vient en majeure partie de la Woods Mfg. Co. Ltd, rue Mullins, qui manufacture aussi des tentes, bâches et équipements de chantiers, etc., et de The Canadian Bag Co. Ltd, rue St-Patrice.

Quoique n'entrant pas précisément sous la classification industrie du vêtement mais plutôt à cause de l'usage qu'elle fait des produits de l'industrie textile, nous mentionnerons ici l'industrie des matelas et sommiers dont les principaux repré-

sentants sont incontestablement Simmons Ltd, rue St-Ambroise. Tous connaissent déjà ses marques Beautyrest, Deepsleep, Slumber King, etc.

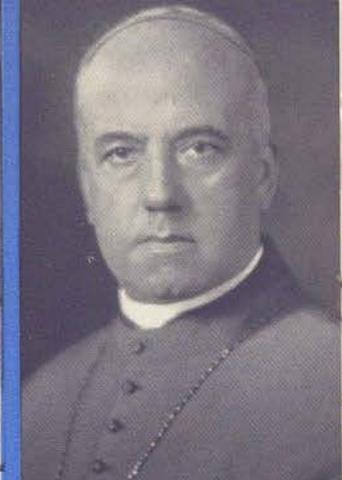
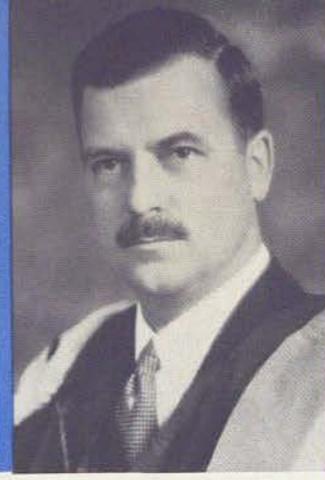
Au chapitre de la soie, quoique la province de Québec produise près des trois-quarts des articles en soie manufacturés au Canada, Montréal ne peut réclamer qu'une faible proportion venant presque entièrement de la Belding-Corticelli. Ses quelque cinq cents employés fabriquent un choix de rubans, bas de soie, produits de fantaisie que le marché canadien connaît bien.

En somme, que nous révèle cette brève revue de l'industrie du vêtement à Montréal? Tout d'abord une diversité remarquable. Nous avons énuméré onze groupes et nous pourrions en ajouter plusieurs autres. Cette diversité nous fait supposer l'importance de cette industrie à Montréal. Plusieurs des groupes fournissent une forte proportion de la production canadienne en plus de représenter tous ensemble, comme nous l'avons dit, le quart de la production manufacturière et de l'embauche ouvrière de la grande cité. Cette proportion n'est cependant pas atteinte pour la valeur du capital immobilisé. L'industrie du vêtement nécessite peu de capital comparative-ment à d'autres industries et c'est sans doute ce qui explique le grand nombre de petits établissements. Il n'y a guère plus de 17% du capital industriel de Montréal qui soit investi dans l'industrie du vêtement.

Par contre, l'industrie du vêtement demande, pour une certaine valeur de production, un plus grand nombre d'employés que la plupart des autres industries.

Mais s'il n'y avait que cela, nous ne verrions pas spécialement d'avantages à l'établissement et au maintien de nos industries textiles; il y a un autre aspect, et le plus important. L'emploi dans cette industrie est remarquablement stable et n'a pas suivi les variations des autres industries au cours de la dépression. Alors que l'indice d'emploi industriel pour tout le Canada décroissait de 113.4 en 1930 à 83.4 en 1933 et 99.4 en 1935, l'indice d'emploi dans l'industrie des fils et tissus montait de 97.6 en 1930 à 105.7 en 1933 et 127.4 en 1935. Et les chiffres équivalents pour la province de Québec seule montreraient une amélioration plus considérable.

On a beaucoup critiqué cette industrie dernièrement mais nous voyons par ces quelques chiffres et ce bref aperçu qu'il y a de bons côtés à cette industrie et qu'il y a lieu de lui donner notre encouragement et de lui permettre de continuer son développement.



M. Guillaume St-Pierre

M. Fernand Dufresne

M. Honoré Parent, C.R.

M. Augustin Frigon, I.C.

S. E. Mgr Georges Gauthier

Quelques personnalités montréalaises

Dans le clergé, l'enseignement et le domaine municipal.

S.E. Mgr Georges Gauthier

Archevêque coadjuteur de Montréal

Le distingué prélat qui préside aux destinées de l'important diocèse de Montréal, Mgr Georges Gauthier, est né à Montréal le 9 octobre 1871, du mariage de François-Xavier Gauthier, employé civique, et de Phoébé Généreux. Il fit son cours classique chez les Messieurs de Saint-Sulpice à Montréal et fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 29 septembre 1894. Il alla parachever ses études théologiques à Rome, d'où il revint docteur en droit canonique. Dès son retour à Montréal, en juin 1897, ses services furent aussitôt requis au Grand Séminaire, en qualité de professeur. Quelques années plus tard, il fut attaché à la cathédrale, dont il devint le premier curé, en 1904. Au cours de la même année, il était fait chanoine. Le 28 juin 1912, il fut élu évêque de Philippopolis et auxiliaire de Montréal. Le 24 août suivant, il fut sacré dans la basilique de Montréal.

Mgr Gauthier fut nommé vice-recteur de l'Université Laval de Montréal le 12 septembre 1917, puis recteur, le 19 juin 1920. Il abandonna ce poste de haute responsabilité en 1923 et fut remplacé par Mgr Piette.

En octobre 1921, il avait été nommé administrateur apostolique par un reserit de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale. Il fut ensuite nommé archevêque titulaire de Taronna en avril 1923 et coadjuteur du diocèse de Montréal, avec droit de succession.

L'archevêque de Montréal est un homme très cultivé, remarquablement doué et fort au courant de tous les progrès modernes. C'est aussi un orateur de haute distinction.

M. A.-T. Ouimet

Directeur du Service des Incendies

Le successeur de l'ancien directeur Carson, qui prit sa retraite en décembre dernier, est M. A.-T. Ouimet, qui était directeur adjoint du service des Incendies avant de prendre charge complète de cet important département.

M. A.-Télesphore Ouimet est âgé de 50 ans, étant né le 15 mai 1887, à St-Janvier de Weedon.

En 1904, il fut engagé comme pompier dans le service des Incendies de Delorimier. Le 3 juin 1909, à l'annexion de Delorimier, le lieutenant Ouimet, à la

suite de brillants examens devant le chef Tremblay, prit la charge de son poste. Le 1er juillet 1911, à l'âge de 24 ans, sur recommandation spéciale du chef Tremblay, il fut promu capitaine.

En 1913, le chef Tremblay, toujours ambitieux d'améliorer la brigade, conseilla au capitaine Ouimet de faire un séjour de trois semaines à New-York, Boston et Chicago, afin de se renseigner sur le fonctionnement des différents services d'incendies. En mars 1914, le capitaine Ouimet fut décoré par le maire Martin, sur le Champ de Mars, pour acte de bravoure et de courage lors de la catastrophe du "Herald".

Le 3 avril 1919, on lui confia la charge de la caserne No 30, l'une des plus importantes en hommes et en appareils de la division Nord. Le 2 août 1932, il fut promu chef de district intérimaire, division Nord. Enfin, le 10 juin 1933, il fut nommé directeur adjoint du service.

Dr Adélarde Groulx

Directeur du Service d'Hygiène

Le Dr Adélarde Groulx, qui a succédé en décembre 1937 au Dr Boucher, comme directeur du service de l'Hygiène de Montréal, est né à Sainte-Scholastique le 26 avril 1897, du mariage d'Adélarde Groulx, cordonnier, et d'Albina Aubin. Il fit ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse et ses études médicales à l'Université de Montréal. Il entra au service de la Santé municipale, le 29 octobre 1928, comme médecin attaché au sous-service de l'hygiène de l'enfance.

En 1931, le Dr Groulx obtint de la Ville une bourse qui lui permit d'aller étudier l'hygiène publique à l'Institut John Hopkins, de Baltimore, d'où il revint diplômé. Il jouit d'une excellente réputation dans les cercles médicaux de la province, et sa nomination au poste de haute responsabilité qu'il occupe aujourd'hui a été très bien vue dans tous les milieux.

Le Dr Groulx est marié et est père de quatre enfants. Il habite Montréal.

M. Honoré Parent, C.R.

Directeur des services municipaux

M. Honoré Parent est né à Montréal, le 17 décembre 1891. Il fit ses études classiques au collège de Montréal et au collège Ste-Marie.

En 1915, il était reçu avocat avec le titre de licencié en loi. Après avoir exercé sa profession seul, il entra, en 1919, en société avec feu l'honorable Rodolphe Lemieux et MM. D. R. Murphy, C.R., et Léon Mercier Gouin, avocats.

En 1922, il fut adjoint au Contentieux de la ville de Montréal. Vers cette époque, également, on le chargea des cours de législation commerciale et industrielle, à l'École des Hautes Études Commerciales, cours qu'il donna jusqu'en 1930. Créé conseil du Roi en 1926. En 1929, il était nommé avocat de la Cité, c'est-à-dire, adjoint de l'avocat en chef. Il a paru à la barre de tous les tribunaux de la Province, à la barre de la Cour Suprême du Canada et, en 1928, il a représenté la ville de Montréal devant le Conseil Privé.

Au mois d'octobre 1930, il fut promu directeur des Services Municipaux. Enfin, en septembre 1936, il était nommé directeur intérimaire du Service des Finances de la Ville de Montréal. Au cours de cette année il publia un ouvrage sur "L'Estimation municipale des biens-fonds", ouvrage qui fait autorité en cette matière.

M. J.-E. Gauthier

Greffier de la Cité

Le greffier de la Cité de Montréal est né dans la métropole, le 14 août 1879, du mariage de Léandre Gauthier, marchand, et de Théophanie Pellerin.

Il fit d'abord ses études commerciales chez les Frères des Écoles Chrétiennes, puis une partie du cours classique au collège de l'Assomption. A sa sortie du collège, à la fin de l'année 1897, il travailla d'abord six mois, en qualité de commis dans un bureau d'architecte, et six autres mois comme assistant comptable dans une manufacture de chaussures. Il passa ensuite deux ans et demi dans une banque, et fut six mois caissier dans une maison d'affaires. Il entra au service de la Cité, le 3 janvier 1903, en qualité de commis au bureau du Greffier. Il gagna graduellement ses épaulettes et, en 1918, il fut promu au poste de greffier-adjoint, qu'il occupa jusqu'à sa nomination officielle comme greffier, le 23 avril 1926. Il est en même temps directeur du secrétariat municipal. M. Joseph-Etienne Gauthier est un travailleur et un modeste, fort réticent sur ses activités présentes et passées. C'est un érudit et un intellectuel qui a déjà cultivé la muse de façon fort heureuse. Aujourd'hui,

M. Gauthier se récréait dans la lecture et la culture des fleurs. C'est logique, puisque la botanique et la poésie sont sœurs. Le 8 juillet 1922, il épousait Mme veuve Camille Allain, née Eva Archambault.

Mgr Olivier Maurault

Recteur de l'Université de Montréal

■ JEAN-LÉON-OLIVIER MAURAUULT est né à Sorel le 1er janvier 1886 et vint habiter Montréal avec ses parents en 1893. Il fit ses classes au Jardin de l'Enfance, aux écoles Olier et du Plateau, puis entra dans le commerce, où il s'employa pendant quelques années. En 1903, toutefois, il reprit ses études au Collège de Montréal, fit sa théologie au Grand Séminaire et fut ordonné prêtre le 25 juillet 1910. Il partit pour l'Europe la même année et fit son noviciat sulpicien à Issy-les-Moulineaux, près de Paris. Revenu au Canada en 1913, il enseigna deux ans au Collège de Montréal, fut vicaire à St-Jacques de 1915 à 1926, curé de Notre-Dame de 1926 à 1929 et supérieur de l'Externat classique des Sulpiciens de 1929 à 1934. Il fut nommé recteur de l'Université de Montréal en 1934.

Mgr Maurault est un littérateur distingué qui a déjà publié sur les Sulpiciens et leurs œuvres à Montréal des ouvrages très intéressants. Mentionnons tout particulièrement: "Le Petit Séminaire de Montréal", "La Paroisse" et "Nos Messieurs". Il est membre de la Société Royale du Canada, de la Société Historique de Montréal et du Groupe des Dix. Il est officier de l'Instruction Publique et de l'Étoile Noire de France.

M. Fernand Dufresne

Directeur du service de la police

■ LE directeur du service de la Police de Montréal, membre éminent du Barreau et ancien recorder de la Cité de Montréal, est né dans la métropole, le 5 février 1897, du mariage de feu Olivier Dufresne, ancien contrôleur et auditeur de la cité, et de Clarinda Pigeon. Il reçut son instruction primaire au Jardin de l'Enfance, fit un cours commercial au Mont-Saint-Louis, et étudia les classiques au collège de Saint-Hyacinthe, puis à Sainte-Marie, à Montréal, où il obtint son baccalauréat-ès-arts.

Entré à l'Université Laval en 1917, il en sortit en 1920. Admis à la pratique de la profession d'avocat, en juillet 1920, il en commença l'exercice, en société avec Mtes Beauchamp et Desjardins. En décembre 1926, il fut nommé greffier de la cour du Recorder; en août 1928, il remplissait les fonctions d'avocat en chef du département de la Police. Le 20 août 1929, les autorités provinciales le nommaient recorder de la Cité de Montréal et, en mars 1931, il acceptait le poste de

Directeur du service de la Police de Montréal.

M. Dufresne fut président de l'Association Internationale des Chefs de Police du monde entier; il est membre de l'Association Internationale des Chefs de Police et de l'Association canadienne des Chefs de Police.

Ses récréations préférées sont les voyages et les sports au grand air. Le 27 février 1923, il épousait Marguerite Payette, de Montréal. De cette union sont nés trois enfants.

M. Guillaume St-Pierre

Avocat en chef de la Cité

■ M. G. ST-PIERRE, avocat en chef au Contentieux de la Cité, est fils de magistrat et il était presque naturel qu'il adoptât la carrière légale. Il est né à Montréal le 19 août 1884, du mariage de Henri-G. St-Pierre, juge de la Cour Supérieure, et d'Albina Lesieur. A douze ans, il était confié à la direction des Pères Jésuites. A vingt ans, en 1904, il sortait du collège Ste-Marie avec son inscription en lettres. En juin de la même année, il était fait bachelier ès sciences de l'Université Laval. Il s'inscrit dès lors à la Faculté de Droit dont il sera fait licencié avec grande distinction le 1er juin 1907. Admis à la pratique le 4 juillet suivant, il entra aussitôt en société avec Ernest Pélessier. Le 21 février 1921, il entre à l'Hôtel de Ville comme avocat adjoint au Contentieux municipal. Mis en charge du département en janvier suivant, il devient avocat en chef le 27 décembre 1927. Cette nomination a réjoui les nombreux amis de M. St-Pierre et tous ceux qui ont suivi de loin ou de près sa carrière. Fait conseiller du Roi le 27 juin 1918, il a plaidé à deux reprises au Conseil privé d'Angleterre, en 1922 et 1923. Depuis 1923, il a représenté la Cité plusieurs fois devant les comités de la Législature de Québec.

M. St-Pierre a été vice-président de l'Association des Anciens Élèves du Collège Ste-Marie pour l'année 1925-26. Il fait partie de l'Alliance Nationale, dont il a été président du Cercle St-Pierre, No VIII. Il est membre du Cercle Universitaire de Montréal. Sa récréation favorite est le golf. Marié le 28 avril 1908 à Emilienne, fille d'Ernest Bélanger, entrepreneur-peintre, cinq enfants sont nés de cette union.

J.-Elie Blanchard, I.C.

Directeur du service des Travaux Publics

■ LE directeur du service des Travaux Publics de la cité de Montréal est né, a grandi et a fait ses études dans la métropole et, moins un bref séjour au Manitoba, il a servi sa ville presque tout le cours de sa carrière d'ingénieur. Sa

promotion au poste d'ingénieur en chef de Montréal fut accueillie favorablement dans tous les milieux et considérée comme très heureuse.

M. Blanchard est né à St-Henri de Montréal le 3 août 1881. Il fit ses études primaires au Collège St-Henri, secondaires à l'École du Plateau et professionnelles à l'École Polytechnique de Montréal. En juin 1902, il graduait ingénieur civil.

Pendant les années 1905 et 1906, il fut ingénieur de la ville de St-Henri. Le 1er mai 1906, il était nommé ingénieur adjoint à la ville de Montréal, au département de la Voirie. Promu ingénieur de division au même département en 1915, on lui confiait, le 1er août 1918, la charge d'ingénieur-surintendant de la Voirie de Montréal, qu'il a occupée jusqu'au 29 septembre 1930, alors qu'il a été nommé ingénieur en chef et directeur du service des Travaux Publics de la cité de Montréal.

M. Blanchard est membre de l'Engineering Institute of Canada, de l'Association des Ingénieurs professionnels de la province de Québec et de l'Association des Anciens Élèves de l'École Polytechnique.

Le 19 septembre 1916, il épousa Flore Penoy, fille d'Hippolyte Penoy et de Parmélie Parent. Il est père de trois enfants.

M. Augustin Frigon, I.C.

Directeur général adjoint de Radio-Canada

■ M. AUGUSTIN FRIGON est né à Montréal le 6 mars 1888. Il reçut sa formation successivement à l'Académie Commerciale de Montréal, à l'École Polytechnique, au Massachusetts Institute of Technology de Boston, à l'École Supérieure d'Électricité de Paris et à l'Université de Paris. Il est docteur-ès-sciences de cette dernière institution.

Après avoir gradué à Polytechnique en 1909, il étudia à Boston, puis fut nommé professeur à Polytechnique en 1910. En 1917, il acceptait la chaire de l'électricité à cette institution. De 1920 à 1922, il poursuivit à Paris ses études sur l'électricité. A son retour au Canada, en 1923, il fut nommé directeur des Études à Polytechnique puis, l'année suivante, directeur général de l'Enseignement Technique de la province de Québec. Il fut membre de la Commission Royale de la Radiodiffusion de 1928 à 1929, président de la Commission d'Électricité de la province en 1934 et, en 1935, il était choisi comme directeur général adjoint de la Société Radio-Canada. Il fut membre de la Commission Scolaire de Montréal et membre de la Commission d'enquête Lapointe sur l'Électricité.

M. Frigon est, chez les Canadiens-français, la plus grande autorité en matière d'électricité. Il est marié et père de deux enfants.

Mgr Olivier Maurault

Dr Adélard Groulx

M. A.-T. Ouimet

M. J.-Elie Blanchard, I.C.

M. J.-E. Gauthier



Après avoir pris racine à Montréal, la Northern Electric se ramifie aujourd'hui par tout le Canada

“Une entreprise nationale d'appareils électriques”

■ EN l'an 1882, s'ouvrait au numéro 22 de la rue Craig, ouest, un modeste atelier d'appareils électriques et là, dans une seule pièce de l'un des étages supérieurs de l'immeuble, dix jeunes gens travaillaient à l'assemblage et à la réparation des diverses pièces des premiers appareils téléphoniques.

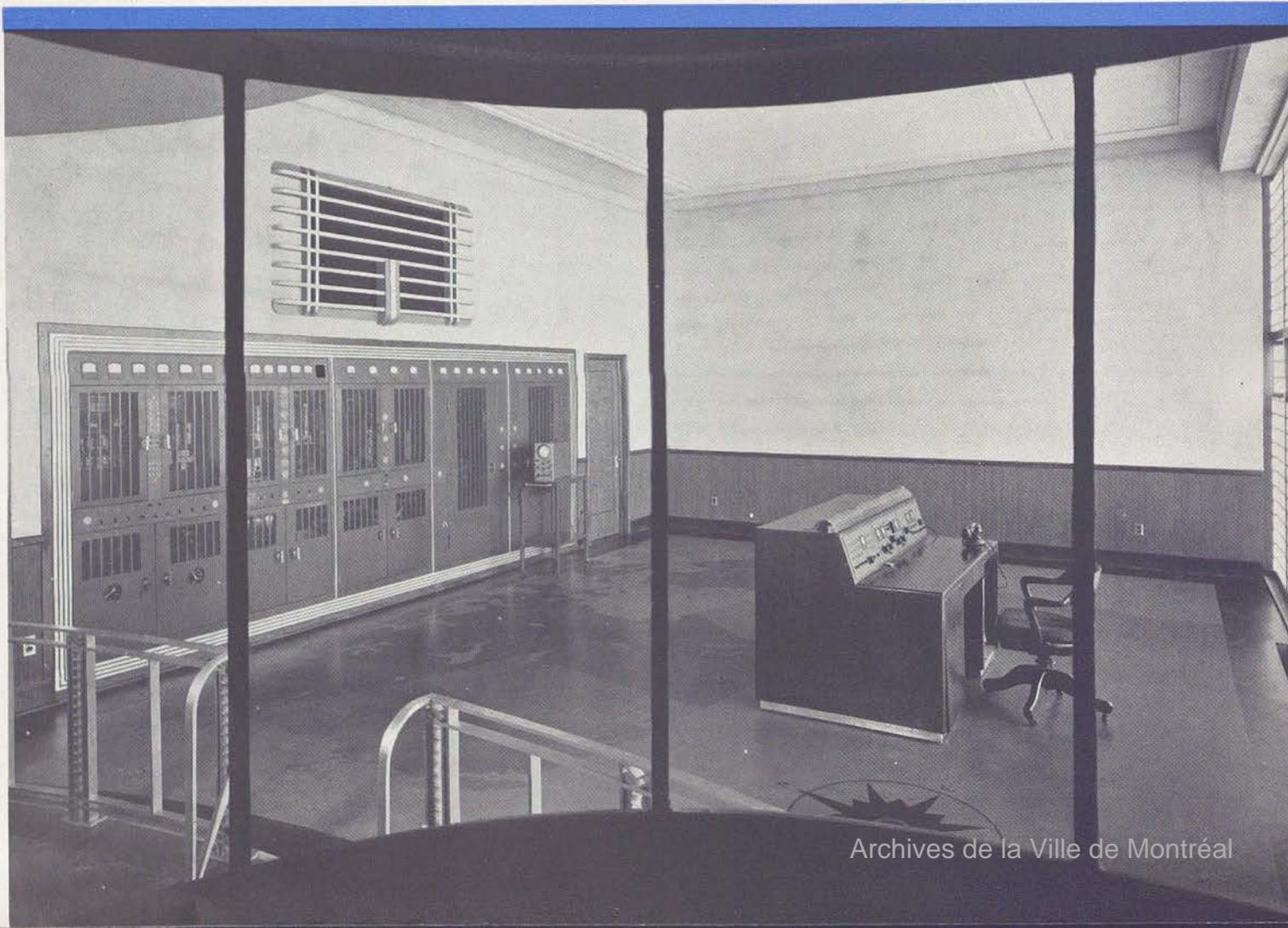
L'engouement du public pour l'électricité et ses applications se manifestait alors de plus en plus et on ne tarda pas à constater l'insuffisance de ce premier local. Il fallait donc songer à s'agrandir. A cette époque,

pourtant, la plus commune des applications de l'électricité, celle qui nous semble aujourd'hui si naturelle, la lumière, était à peine connue. Ce n'était encore, et depuis trois ans seulement, qu'une curiosité de laboratoire. On se souvient qu'on en célébra le jubilé d'or en 1932. L'atelier déménagea donc en face, où il occupa un espace plus spacieux. A

ce moment, en plus de la fabrication des appareils téléphoniques, la compagnie avait commencé à s'occuper de différents autres articles comme les avertisseurs d'incendie ou de vol, les sonnettes et les bourdons électriques.

L'industrie aussi bien que le public entrevirent rapidement quelles immenses possibilités devait receler cette forme nouvelle d'énergie: l'élec-

Sur ces pages sont reproduites plusieurs photos des deux plus puissants postes émetteurs de radio du Canada. Ils ont été construits par la Compagnie Northern Electric pour le compte de la Société Radio-Canada. CBF, un poste de 50 kilowatts, est situé à Verchères, dans la province de Québec. On voit en bas la salle principale de contrôle. Au premier plan, au centre, on aperçoit la console de contrôle. A gauche, ce sont les panneaux avant de l'équipement de transmission.



tricité. Aussi, dès 1891, ce second atelier se trouvait encore trop petit; il devenait même nécessaire que l'entreprise s'installât dans un immeuble bien à elle. Celui-ci, de proportions respectables, fut élevé, rue de l'Aqueduc, où il existe encore. L'atelier de réparation des appareils téléphoniques fut alors constitué en compagnie indépendante pour devenir la Northern Electric and Manufacturing Company. Marchant de progrès en progrès, la nouvelle compagnie déménageait encore, un peu plus tard, rue Notre-Dame, ouest, où elle construisit ses propres usines. C'est là que se trouvent, aujourd'hui, les bureaux et salles de ventes pour la région de Montréal. Enfin, en 1914, la Wire and Cable Company, entreprise qui, elle aussi, était née entre les quatre murs d'une seule pièce et qui avait grandi jusqu'à être devenue, avec le

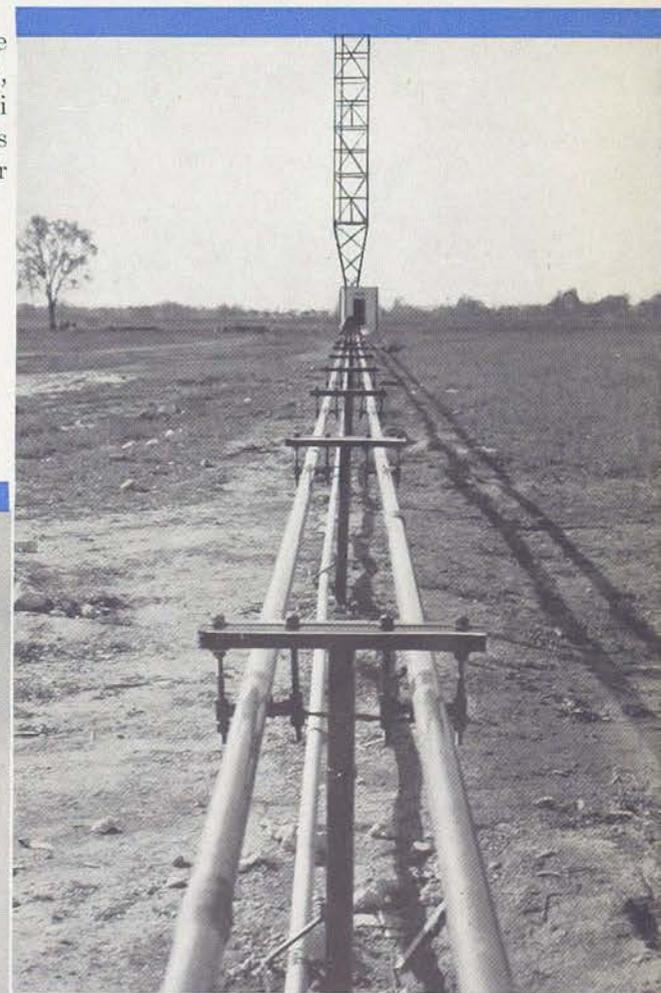
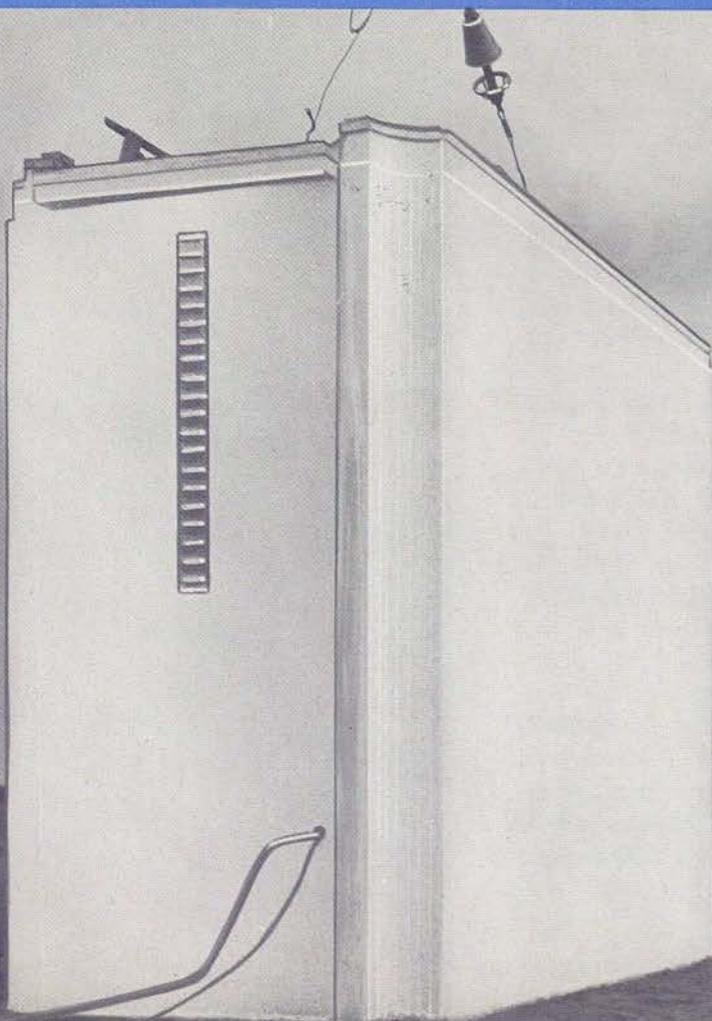
concours de sa voisine, la fabrique de câbles et de conduits la plus importante du Canada, fut amalgamée avec celle-ci pour former la Northern Electric Company Limited. En même temps, cette dernière prenait possession des immenses immeubles qui abritent ses bureaux et ses usines au delà du "grand canal de Lachine", rue Shearer. Ces immeubles représentent une superficie d'un million de pieds carrés et ils s'étendent sur une longueur équivalente à trois rectangles urbains. La compagnie possède encore vingt et une succursales comprenant entrepôts et salles de ventes disséminés par tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique.

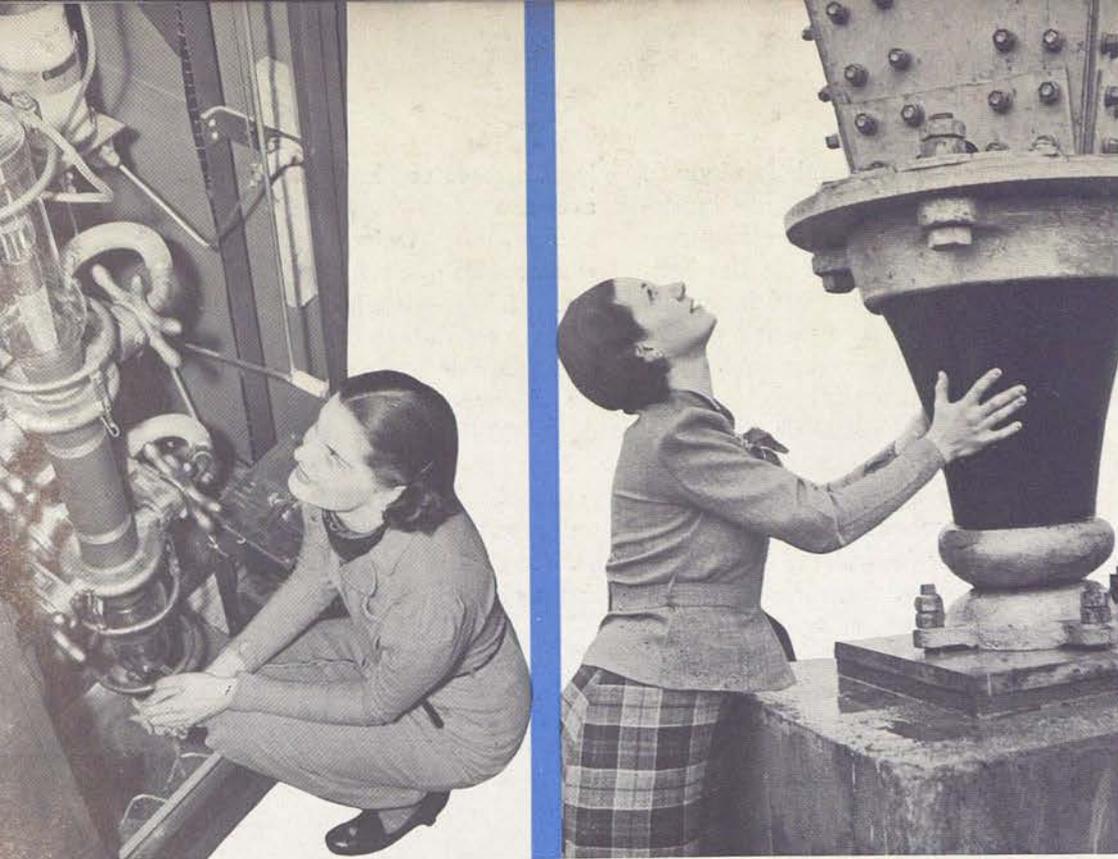
Telle a été la croissance rapide de cette industrie qui a été fondée ici, dans la province de Québec, et qui s'est développée en étant toujours fidèle à sa politique des débuts: servir

le commerce et l'industrie, coopérer avec ses employés et pratiquer, en affaires, des principes élevés. Voilà comment le petit atelier local qui, jadis, faisait vivre une dizaine de familles est devenu cette "entreprise nationale d'appareils électriques" dont les employés forment une population de 20,000 âmes.

Pour peu que l'on feuillette le catalogue de la Northern Electric, on perçoit immédiatement la grande variété des produits qu'elle met sur le marché. (On y trouve, en effet,

Le nouveau dispositif de transmission au gaz "Isolantite Coaxial" et le "shunt" des harmoniques qui portent l'énergie du transmetteur à la cabine de syntonisation de l'antenne. On aperçoit au centre, dans la gravure supérieure, le câble qui conduit le courant électrique aux lampes placées dans les pylônes pour la sécurité de la navigation aérienne.

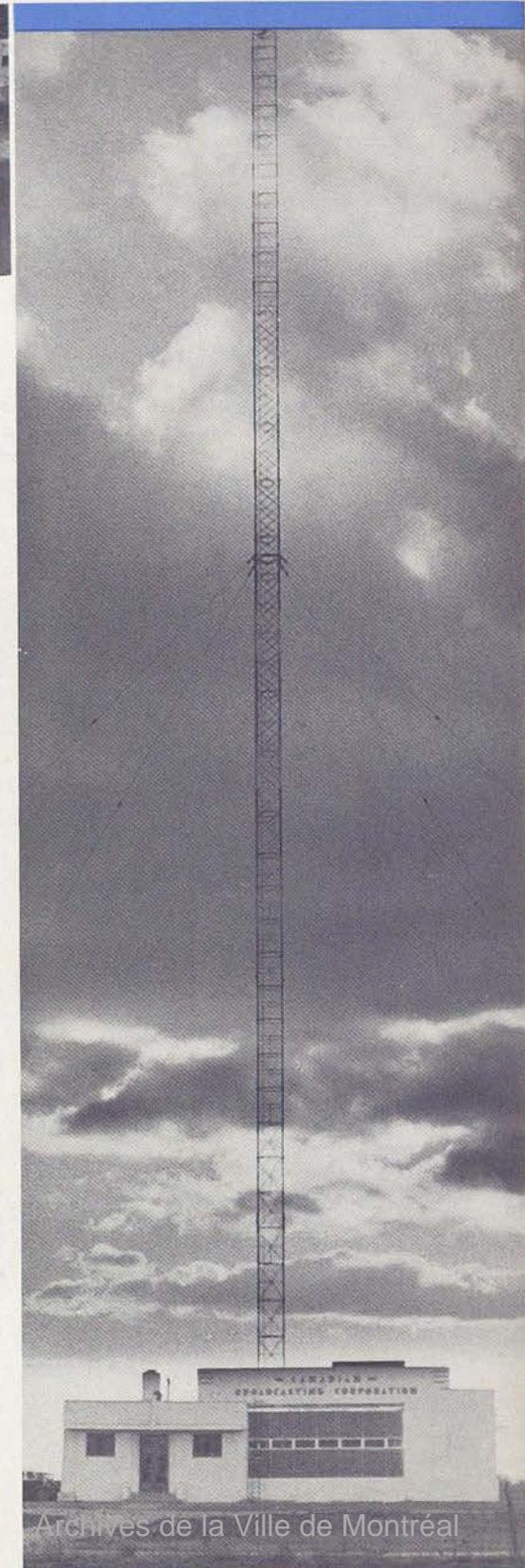




1. A gauche: Une des deux lampes amplificatrices de 100 kilowatts, type 298-A.

2. A gauche: Cône placé à la base du pylône d'antenne de 650 pieds. Ce point supporte le poids entier du pylône, soit 70 tonnes et est façonné de telle sorte qu'il permet un balancement de deux pieds dans n'importe quel sens.

Ci-dessous: Vue prise le soir du poste et de son antenne.



au delà de 70,000 articles relatifs à l'électricité).

Citons quelques-unes des grandes divisions de ce catalogue telles que: Outillage et appareils téléphoniques; Câbles et conduits; Appareils domestiques; Appareils de cinéma parlant; Appareils de radiophonie et de transmission des discours au grand public; Postes récepteurs de radio; Appareils de radio-avion et de radio-police; Systèmes d'avertisseurs d'incendie; Signalisation pour la police ou la circulation urbaine; Equipement pour le télégraphe et Signalisation pour la marche des trains; Equipement pour l'illumination et l'éclairage des rues; Lampes et articles de filerie; Matériaux pour le transport aérien ou souterrain de l'énergie électrique; Système de distribution et de communication; Appareils pour usines d'énergie; Appareils d'électricité médicale, etc.

Si l'énumération de ces têtes de chapitres évoquent tout un monde magique, certaines créations plus récentes semblent se détacher d'un fond de véritable féerie. Certes le téléphone est déjà bien merveilleux, mais il y a mieux encore. Voyez cet homme qu'une laryngectomie a privé de l'organe de la parole, quelle souffrance morale ne doit-il pas endurer? Aussi imaginez, si vous le

pouvez, sa joie à la pensée de pouvoir de nouveau communiquer avec ses parents, avec ses amis, au moyen du larynx artificiel. Et que dire de ceux qui, pendant des années, se sont trouvés à demi isolés de leurs proches, se sont sentis dans une situation inférieure parce qu'ils avaient perdu l'ouïe? A ceux-là, l'audiphone ouvre, en quelque sorte, les portes de la société en leur permettant de frayer de nouveau avec leur entourage, leur faisant oublier même l'infirmité qui les afflige. De plus, ces deux appareils rendent possible l'usage du téléphone.

Considérons, maintenant, un aspect moins triste: nous sommes en 1922, lors des premiers vagissements, pourrait-on dire, de la radio, quand la lampe à vide et à trois électrodes fait son apparition. Aussitôt la voix humaine se transporte à travers des espaces inconnus jusqu'ici et l'enthousiasme est général.*

Les postes émetteurs qui nous émerveillèrent alors étaient bien modestes si on les compare avec nos installations modernes de 50,000 watts!

Passons au domaine humanitaire et, cette fois, c'est la médecine qui nous étonnera. Tout le monde connaît le traditionnel tube en caoutchouc à terminaisons métalliques que

A droite: La lampe rectificatrice à haut voltage qui porte un courant direct de 18,000 volts aux plaques des lampes de l'appareil transmetteur.



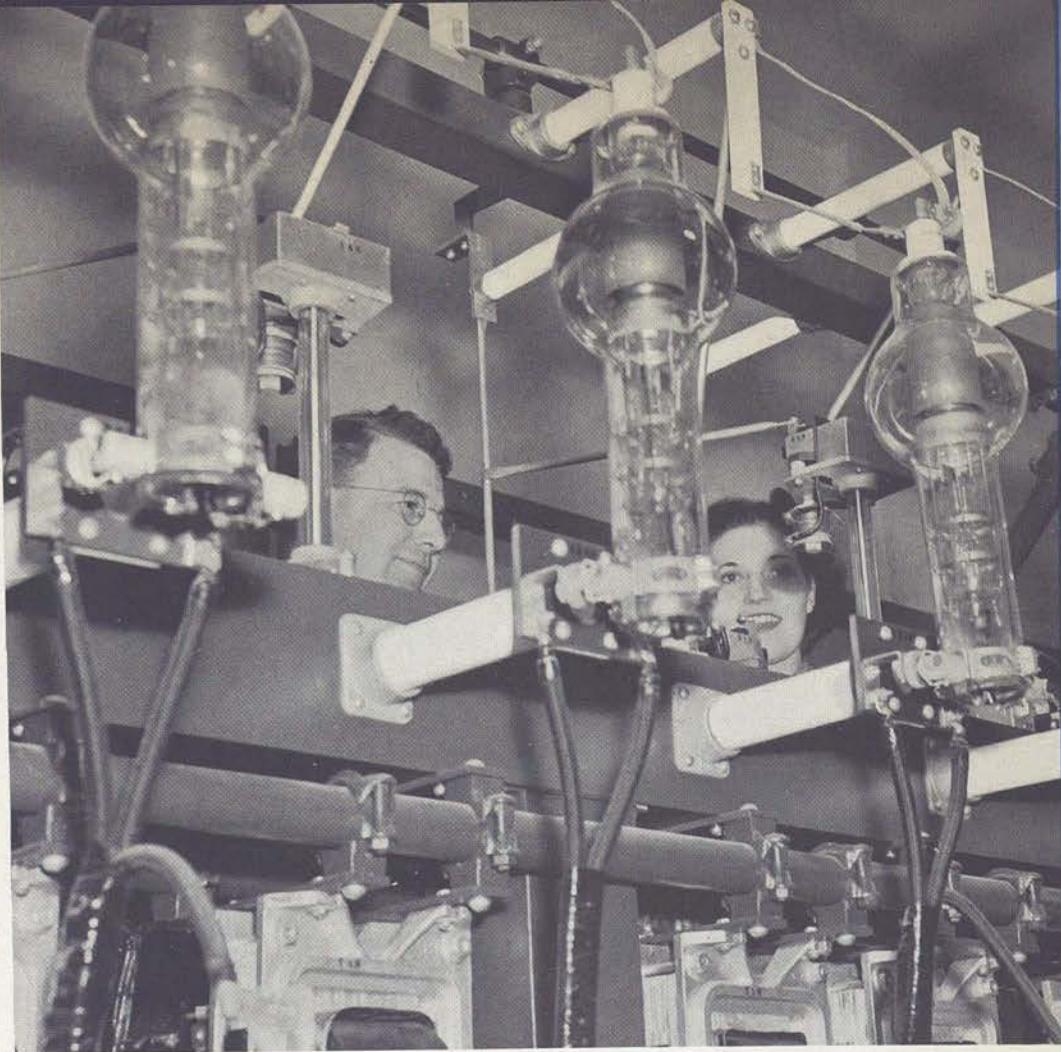
M. Dieudonné Dubeau

■ M. DIEUDONNÉ DUBEAU est né à Montréal, le 29 juillet 1883. Issu d'une famille nombreuse, il fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de la paroisse St-Joseph, à Montréal.

Très actif et ardent au travail, M. Dubeau a su faire son chemin dans la vie. Il entra à la Northern Electric il y a vingt-quatre ans. C'est un employé modèle, très estimé de ses supérieurs en même temps que de ses camarades.

M. Dubeau est marié et père de huit enfants, dont quatre garçons et quatre filles. Un de ses fils, Lucien, fait partie du personnel de la Compagnie depuis 1925.

M. Dubeau s'est toujours intéressé aux chorales paroissiales, notamment à celle de la paroisse de St-Henri de Montréal.



le médecin se passe autour du cou pour établir son diagnostic. La valeur de celui-ci sera d'autant meilleure que l'oreille du médecin sera plus sensible. Mais voilà le stéthoscope électrique qui amplifie les sons au point de permettre à tous les auditeurs à la fois d'un cours de médecine d'entendre les battements du cœur ou les bruits respiratoires d'un malade. On a même pu, grâce à cet instrument, déceler de nouvelles affections pathologiques.

Revenons à la radio: quel progrès dans les postes récepteurs, par exemple! N'oublions pas, ici, la radiopole et ne terminons pas cette énumération sans mentionner la dernière création de la compagnie qui, depuis 1882, se révèle comme "Suprême dans le domaine du son": le nouvel orgue Northern-Hammond. Les sons eux-mêmes y sont produits au moyen de vibrations électriques, ce qui le débarrasse de tout jeu de tuyaux ou d'anches, ce qui fait aussi qu'il ne peut jamais se désaccorder. Mais en voilà assez au chapitre des merveilles.

Ce qui, en fait, intéresse Montréal

et, incidemment, la province de Québec, c'est que tous ces produits sont manufacturés par une entreprise progressive qui emploie, soit directement, soit indirectement, des milliers de ses citoyens. Ainsi la compagnie aide, de façon tangible, à la prospérité de la ville où elle est établie en même temps qu'elle comble, en ce qui a trait à l'électricité, les besoins de l'industrie et du commerce canadiens, d'une extrémité à l'autre du pays.

(*) La première lampe à vide à trois électrodes fabriquée au Canada, le fut par la Northern Electric, le 3 février 1922.

Erratum

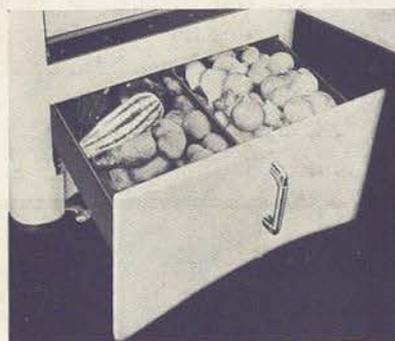
On m'a signalé une erreur qui s'est glissée dans mon article sur le port de Montréal publié dans le numéro de janvier 1937 de LA REVUE. Cette phrase: "Les plus vastes laminaires du Canada sont établis à Montréal et font partie de l'immense entreprise Steel of Canada", aurait dû se lire: "Les plus vastes laminaires du Québec sont établis à Montréal, etc." Les usines de la Steel Company à Hamilton et celles de l'Algoma Steel Corporation au Sault-Ste-Marie sont plus importantes que celles de Montréal.

Y.-R. TASSÉ, I.C.

LEONARD

“La meilleure valeur en fait de réfrigérateurs aujourd’hui”

Le Leonard 1938 fut mis à l'épreuve par 609 ménagères, longtemps avant d'être présenté au public canadien. Ces ménagères employèrent ce réfrigérateur dans leurs propres maisons, par toutes sortes de conditions, et tinrent compte, d'une façon précise, des températures et du coût de fonctionnement. Les résultats obtenus prouvèrent que le Leonard 1938 est “la meilleure valeur en fait de réfrigérateurs aujourd’hui”. Le Master Dial, la pédale Len-a-Dor, le mécanisme scellé Glacier, le congélateur “Zéro”, le “Ice-Popper”, le tiroir à légumes, les tablettes réglables et autres caractéristiques font du Leonard le réfrigérateur par excellence pour tout foyer.



Le tiroir à légumes commode.



Le tiroir humide ou “crisper”.

LA COMPAGNIE

Northern Electric

LIMITÉE
UN SERVICE ÉLECTRIQUE CANADIEN